



HAL
open science

Alignement et extension : des plans pour Bône

Nadia Bensaâd Redjel, Belkacem Labii

► **To cite this version:**

Nadia Bensaâd Redjel, Belkacem Labii. Alignement et extension : des plans pour Bône. Cahiers de géographie du Québec, 2015, 59 (166), pp.109. 10.7202/1034351ar . halshs-01965290

HAL Id: halshs-01965290

<https://shs.hal.science/halshs-01965290>

Submitted on 10 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alignement et extension : Des plans pour Bône

Éléments sur l'application de l'« urbanisme à la française » en Algérie : 1855 et 1932-33

Nadia BENZAÂD REDJEL^{1,2} Belkacem LABII³

1Département d'Architecture, Université Badji Mokhtar,
BP 12, 23000, Annaba, Algérie.

²Ladyss - Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces
Université Paris Ouest - Nanterre La Défense (Paris X)

³Directeur du Laboratoire villes & santé, Université Constantine 3, Ville nouvelle
Ali Mendjeli, Constantine, Algérie

Auteur correspondant : Nadia BENZAÂD REDJEL E-mail : redjelnadia@gmail.com

Résumé :

Les plans dressés par la colonisation pour Bône (actuellement Annaba, en Algérie) n'ont fait l'objet d'aucune réflexion. Les deux modes opératoires, plan d'alignement et plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) de Bône ne sont même pas connus alors qu'ils représentent deux temps forts de l'histoire d'urbanisme de la ville. Dans cet article, il est question d'apporter des éléments qui contribuent à mieux en identifier la conception : le premier dressé par l'architecte de la ville Gonssolin en 1855 et le second conçu par l'équipe des urbanistes Danger frères et fils, au cours des années 1932-33. Les processus de continuité dans les pratiques urbanistiques peuvent être en partie cernés par les thèmes et les dispositions qui sont contenus dans le PAEE mais qui l'ont été aussi dans le plan d'alignement qui lui est antérieur de sept décennies. L'examen des deux plans révèle combien leur dessin a été réalisé dans le respect des préceptes de la composition urbaine alors que leurs concepteurs exerçaient dans des univers différenciés qui font que les implications de chacun soient à interroger de plus près.

Mots clés : Plan d'alignement – Gonssolin (Architecte) - Planification urbaine - Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) - Société Danger (Urbanistes) – Bône - Algérie.

Nadia BENZAÂD REDJEL est architecte urbaniste, enseignante chercheuse au département d'architecture de l'université d'Annaba, Algérie. Chercheuse associée au Ladyss, Paris 10.

L'historiographie du fait urbain colonial ainsi que les formes urbaines qui lui sont associées sont le centre d'intérêt des recherches de l'auteur.

Belkacem LABII est professeur des universités, directeur de recherches, directeur du laboratoire Villes & Santé, Université de Constantine 3.

Ce travail est issu des investigations en archives menées durant un séjour de recherche de 18 mois au laboratoire du Ladyss Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10) dans le cadre de programmes de coopération PROFAS (Algérie – France). L'essentiel des données a été recueilli dans les services historiques de la défense (SHD) à Vincennes, aux archives nationales d'Outre mer (ANOM) à Aix en Provence et au centre des archives du XXe siècle (l'Institut Français d'Architecture) à Paris.

Que toutes ces institutions soient ici remerciées pour l'accueil, l'aide et l'orientation.

Nous remercions également les lecteurs pour leurs remarques.

Plan

Introduction

L'urbain, le colonial : historiographies plurielles

Plans et archives pour Bône

Bône au XIXe siècle : Travaux de transformations

Projets et plans pour Bône

- **Alignement pour l'extension 1855**
- **Aménagement et extension (PAEE) 1932-33**

Les conditions de mise en plans

Ce que disent le PAEE et ses urbanistes

La cité indigène dans le PAEE de Bône

Conclusion

Introduction

Ce travail traite des plans urbains de Bône (actuellement Annaba en Algérie), plans dressés par la colonisation selon les deux modes opératoires d'alignement et d'aménagement, extension et embellissement (PAEE). Il représente un des axes développés lors de nos recherches en thèse et répond également à des préoccupations didactiques d'enseignement de la matière d'histoire d'urbanisme.

Inscrit dans le champ disciplinaire de l'histoire d'urbanisme, l'article a pour but de contribuer à la connaissance de l'histoire de Bône par la connaissance des plans dressés pour son agrandissement et pour sa formation, et d'apporter des éléments de réponse aux questionnements sur les principes qui ont présidé la conception de ses espaces. Convaincus qu'une monographie locale ouvrirait les perspectives à des questionnements plus larges, ou plus complexes, pour Bône, et sans doute pour d'autres villes de sa taille et de son importance, nous avons entrepris cette tâche où le plus difficile résidait dans les allers et retours entre des documents d'archives abondants et des cadres de référence dont la rareté projette vers des horizons éloignés du contexte qui nous concerne.

Les villes d'Algérie coloniale n'ont pas toutes été étudiées avec la même teneur (H. Blais, 2010 : 16). Depuis l'époque coloniale, la centralité d'Alger, capitale du pays, continue d'agir. Des travaux entrepris sur Alger, nous présentons en premières lignes de l'article ceux déterminants pour notre approche.

Les documents mobilisés dans l'article sont extraits d'un corpus bien plus large, consulté en grande partie. Notre expérience de la recherche en archives a surtout été conditionnée par la distance qui nous sépare des centres de leur conservation : l'état actuel des questionnements en dépend. Déconstruire cette espèce de connaissance que nous avons sur la croissance de Bône : voici la première utilité de notre exploration.

Bône est une ville complexe : place forte pendant les premières décennies de la colonisation, ville-port par la suite, à la fois agriculture d'agrumes et industries y font place, Bône avait tout pour susciter l'intérêt croissant de la colonisation, mais surtout les convoitises de toutes sortes, à l'intérieur du système et de la société coloniaux eux-mêmes. Sur fonds de recherches aux archives locales, David Prochaska en rend compte (D. Prochaska, 2004).

Analysés à la lumière des éléments qui en constituent la conception, les deux plans présentent des convergences quant à leur respect des principes de composition urbaine mais sont conditionnés par les contextes de leur mise en œuvre. Si Gonsolin, auteur du plan d'alignement de 1855 avait agi en tant qu'architecte de la ville et en concertation avec à la fois le génie et la commission locale des alignements, la société Danger, auteure du PAEE est

certes « experte » en urbanisme de plan mais fort éloignée du contexte bônois. A l'arrivée de cette société d'experts, Bône était en quelque sorte constituée : des tissus urbains formés ou en formation, un établissement de populations de diverses origines et catégories, un port, des industries et une agriculture en activité. En 1932, et en dépit des luttes d'intérêts, Bône affirme progressivement ses ancrages. Ceux-ci devaient beaucoup aux projets et aux plans antérieurs dont celui de Gonssolin. Quel apport pourrait alors avoir le plan Danger et quel en serait l'intérêt pour la ville ? Notre hypothèse sur l'existence de continuités entre le plan d'extension de Danger et le plan d'alignement de Gonssolin se limiterait-elle aux tracés de surface ?

L'urbain, le colonial : historiographies plurielles

Dans un contexte marqué par la rareté des travaux, l'urbanisme colonial reste très peu exploré en Algérie. L'ancrage ambigu du passé colonial dans les mémoires nationales est souligné par Daniel Rivet qui dressant le bilan des travaux produits après les décolonisations, évoque même une « éclipse du fait colonial dans le champ des savoirs » (D. Rivet, 1992 : 127). Au sein de ce champ historiographique, le fait urbain n'est pas plus étudié que le reste (H. Blais, 2010 : 16). Il existe cependant des initiatives nombreuses mais parce qu'opérées individuellement, elles n'augurent d'aucun mouvement d'ensemble. Publiées sous forme de monographies spécialisées, les recherches sur le legs urbain colonial en Algérie sont frappées de dispersion dès leur naissance. C'est une des raisons qui rendent leur bilan difficile. Combien de mémoires et de thèses sur l'histoire des villes, sur leur formation ou croissance ne quittent pas les étagères de bibliothèques.

Ces morceaux d'histoire atomisés, ont comme point commun leur appui sur les thèses du géographe René Lespes (R. Lespes, 1930, 1938). Datant de l'époque coloniale, les travaux de R. Lespes sont connus pour leurs discours sur l'« œuvre coloniale dans les villes d'Algérie », célébration du triomphe colonial. La célébration du centenaire en 1930, l'exposition coloniale de Paris en 1931, ont eu ceci pour effet : une logique de bilan suscite l'organisation du congrès international de l'« urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale » ; moment phare pour le bilan d'une entreprise d'aménagement et de planification (J. Royer, 1932).

Une sorte d'école algéroise est née depuis la thèse de René Lespes sur la ville d'Alger, y sont livrées : une démarche diachronique, des données précises pour appuyer le récit historique des travaux d'aménagement, des citations des « faiseurs de la ville » ; de quoi faire de ce travail, un vrai classique.

A cette école algéroise, nous devons également un renouvellement du regard. Les discours passent progressivement, d'un récit de célébration des œuvres coloniales à un examen plus critique des réalisations en villes (M. Saidouni, 1995 ; Z. Çelik, 1997 ; N. Oulebsir, 2000, 2003, 2004 ; Z. Hakimi, 2005, 2011).

Centrée sur l'idée de présence de « tendances novatrices en urbanisme algérois », cette thèse fait dire aux groupes d'acteurs, (génie, ville et urbanistes) leurs conflits mais leur complémentarité aussi. Notre lecture des documents d'archives a beaucoup évolué grâce à ce changement de regard. Les débats autour du plan d'alignement de Bône confrontent les conditions des services du génie avec les propositions de la commission des alignements figurées par Gonssolin sur son plan.

Souvent portés par des préoccupations à visée patrimoniale, les travaux sur des bâtiments ou sur des sites d'héritage colonial donnent lieu à des monographies « spécialisées » : un ensemble abondant de travaux sur le patrimoine qui intègrent très lentement le legs colonial mais dont il est difficile de faire le bilan ici. Soulignons la parenté possible de ce mouvement avec les approches de Nabila Oulebsir et de Mercedes Volait (N. Oulebsir, 2000, 2004 ; M. Volait, 1994, 2005).

Les allers-retours entrepris par les travaux de M. Volait exposent une pensée urbaine médiatrice entre des territoires conquis inspirateurs et une Europe exportatrice d'idées. Dans ce sillage, des questions développées dans des projets internationaux (patrimoines partagés, 2005), dans des numéros spéciaux de revues (Remmm, 1994) et bien des publications collectives témoignent de la vitalité de la question des présences urbaines et architecturales au sud de la méditerranée. Davantage portées sur les métissages que sur l'idée d'influences unilatérales sous le seul angle des transferts de la métropole vers les colonies, ces approches renforcent les postures reconnues de M. Volait dont le terrain s'est tenu à l'Égypte. Nous ne connaissons pas de portée à son travail sur le terrain algérien. La circulation des savoirs professionnels et des praticiens a été interrogée par Volait mais par Viviane Claude Pierre Yves Saunier aussi (V. Claude, P. Y. Saunier, 1999).

Les recherches désormais connues que consacre Viviane Claude aux acteurs de l'urbanisme et à la circulation des savoirs et des savoirs faire questionnent aussi les mouvements de ces savoirs avec les colonies. Les corps d'état qui se constituaient au moment où l'urbanisme est propulsé en science, ont connu des allers et retours entre la métropole et les colonies. Le mouvement des idées n'allait pas dans le sens unique de la métropole vers les colonies mais il faut concevoir des influences dans le sens inverse également et considérer les effets de retour des compétences ayant exercé en colonies. Dans ses différentes phases, ses dimensions et ses

formes, l'urbanisme n'était pas de nature à constamment imposer la vision autoritaire qui lui était associée dans les représentations. Il est fort probable qu'un écart existe entre les représentations qu'on se fait de la domination sur l'espace et l'exercice de sa mise en application concrètement.

Deux auteurs ont alimenté notre approche des PAEE (Z. Hakimi, 2005, 2011 ; J. P. Frey, 2004) et un autre pour ce qui est des alignements (B. Belabed Sahraoui, 2007). Par la somme d'articles publiés sur à la fois les villes d'Oran et d'Alger, mais aussi sur la doctrine de l'urbanisme, les orientations bibliographiques de Frey ont le mérite de révéler une « mine d'or » des écrits des précurseurs de l'urbanisme tels que Marcel Poëte et Gaston Bardet¹.

L'étude des procédures des plans d'alignement a permis à Belabed Sahraoui d'éloigner le regard des schématisations générales qui se représentent l'urbanisme colonial comme une pratique de plein pouvoir (B. Belabed Sahraoui, 2007 : 118). Le plan d'alignement reste très mal renseigné même en France, contexte où il est né. Il convient d'indiquer qu'il a néanmoins suscité l'intérêt de deux chercheurs, Michael Darin et de François Laisney (M. Darin, 1996 ; Fr Laisney, 2002).

Pour Bône, nous ne notons aucun intérêt comparable au dynamisme des recherches algéroises : ceci conforte notre démarche en faveur d'une écriture de l'histoire de la ville où une forme de culture locale de valorisation « des patrimoines » dans leur pluralité, est en construction. A l'enjeu de la connaissance se rajoutera, pour nos recherches, celui de la nécessité de se positionner vis-à-vis de cette conscience patrimoniale bônoise.

Ce qui précède conforte aussi notre intérêt pour la thèse de David Prochaska qui en plus de regarder la société coloniale de l'intérieur, oriente le regard sur cette sorte de connaissance de la « France hors la France ». Plusieurs écrits anglo saxons, dignes d'intérêt car explorant à travers des plis cachés, les apories du passé colonial français. Ces travaux nécessitent à eux seuls, une investigation particulière mais retenons pour l'instant et pour notre travail, celui de Prochaska (D. Prochaska, 2004).

Ces recherches qui ont pour point commun, de partir des écoles d'architecture, ou d'aménagement, gagneraient à se cristalliser enfin autour de centres d'intérêt eux aussi communs.

¹ La revue Urbanisme, organe d'expression et de diffusion des idées d'urbanisme en France, outre ses articles fondamentaux, la revue documente des études précises sur l'histoire des villes, au plan technique, administratif, sanitaire ... sous le patronage de deux institutions : l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines devenu plus tard Institut d'urbanisme de Paris (IUP), et du Musée social.

L'expression « urbanisme à la française » empruntée à Pierre Pinon l'a été pour dire combien les « fabricants » de plans du début XXe siècle se détachaient difficilement de l'art des tracés urbains aux quels le reste du plan est subordonné (P. Pinon, 2012).

En guise d'appui, nous renvoyons aux textes restitués par la revue Urbanisme et où sous la plume d'auteurs réguliers, l'urbanisme à la française voyait sa définition s'affirmer. Pour relater, citons les noms qui y ont contribué : « Des concours internationaux [...] avaient mis en valeur les noms de MM. André Bérard, Jaussely, Prost, Auburtin, Agache, Forestier, [...] M. Ernest Hébrard avait étudiée sa « cité mondiale », M. Tony Garnier, sa « cité industrielle ». Depuis, en matière de plans de villes étrangères, tous les grands noms de la société française des urbanistes seraient à citer » (J. Royer, 1932b : IX).

Et pour finir, rajoutons le mot par lequel, dans sa tentative de donner à l'urbanisme une définition, Bardet ne manque pas de signer la particularité française : « Vous observez qu'il manque à la langue française les traductions exactes des mots restrictifs town-planning et town-planner. Le mot urbanisme, nous le verrons, renferme, en effet, d'autres assurances de vie et d'humanité que les mots étrangers similaires et non correspondants de town-planning, civic-art, städtebau. Le mot urbanisme, synthèse d'idéologies bien françaises, est une double affirmation : affirmation de sauvegarder la vie des habitants les moins favorisés de la fortune » (G. Bardet, 1934 : 232).

Plans et archives pour Bône

Travailler sur l'histoire de Bône nous a imposé une investigation particulière en archives urbaines, toutes les sources que nous mobilisons sont de première main. Conservées en grande partie dans des centres d'archives français suite à leur transfert des anciennes colonies et de l'Algérie au moment des indépendances, ces archives sont d'une étonnante abondance et diversité : une diversité et une richesse qui relèverait de celle des travaux entrepris par divers corps d'état en terrain ex colonisé. La conservation et le dépôt qui s'en est suivie fait forcément place à la même diversité.

Les modalités de consultation des centres aux quels nous nous sommes adressés diffèrent peu : prise de rendez vous, réservation de documents et de place, consultation sur place, numérisation par prise de photo. L'ensemble consulté est accessible sans conditions.

Pour ce travail, nous avons retenu les documents qui correspondent au sujet et qui sont conservés dans trois fonds différents : le fonds du service historique de l'armée de terre (SHAT) conservés dans le centre historique de la défense (CHD) à Vincennes, Paris ; le fonds de la société des plans régulateurs, Danger frères et fils, conservé au centre d'archives

d'architecture du XXe siècle, à l'Institut français d'architecture (IFA) rue Tolbiac à Paris ; les documents relatifs à l'alignement contenus dans divers dossiers aux archives nationales d'outre mer d'Aix en Provence (ANOM).

Au SHAT, des sous séries 1VH 382 au 1VH 390, des sous séries 1H 847 à 1H 868, et d'autres sous séries exceptionnelles : 1VH 2045, 1VH 2085, 1VH 2112, 1VH 2155, 1VJ 8, 1VK 232, 1VK 536 toutes concernent Bône. La consultation systématique de toutes ces sous séries et la conservation sous forme numérique des pièces nécessaires à nos recherches, nous permettent aujourd'hui de mieux savoir ce qu'a entrepris le génie à Bône.

Pour cet article nous en mobilisons les pièces qui traitent du plan d'alignement : dessins, écrits et rapports de conférences. Les documents datent et sont souvent écrits à l'ancienne. Ils sont de ce fait difficilement déchiffrables, leur transcription s'est ainsi imposée. Des extraits de ces transcriptions relatant des séquences utiles à l'analyse, seront présentés dans le texte, sous forme d'encadré.

René Danger est un géomètre et urbaniste au profil complexe, il se trouvait à la tête de la société des plans régulateurs et a de ce fait, dressé beaucoup de PAEE, accompagné en cela par son frère Raymond lui aussi géomètre, et ensuite rejoint par son fils Paul, architecte et sa fille Thérèse, ingénieure de l'école centrale. Parce que plus récent, le fonds Danger est dans un meilleur état que les documents du génie. Toutefois, il manque au carton de Bône, les pièces écrites, le rapport d'enquête sur l'état de Bône, le programme des servitudes, le règlement de voirie et le règlement sanitaire. Il lui manque en somme toutes les pièces qui « disent » l'analyse et le projet.

Parallèlement aux plans, les membres de la société Danger, ont ensemble produit une « littérature » considérable, le contexte s'y prêtait bien. En poursuivant la trace de leurs écrits, nous avons réussi à réunir quelques colonnes sur Bône. Nous devons cet élargissement de la focale à l'article qu'Hélène Vacher consacre au profil du topographe urbain et où elle livre un ensemble conséquent de références sur les écrits de René Danger (H. Vacher, 2000). Suite à quoi nous comprenons que l'engagement de René Danger ne tenait pas qu'à la confection de plans. De son implication dans le « corps professionnel des géomètres-experts » et de son immersion dans l'enseignement de géomètres, ressort probablement un rapport à la pratique urbanistique différent de celui des architectes urbanistes formant l'essentiel de la société française des urbanistes.

Sauf qu'à l'Ifa, le fonds Danger n'est pas des plus consistants à comparer avec les 350 fonds versés par les agences d'architecture et d'urbanisme. Aussi, toute son activité n'y est pas conservée. Nous avons complété notre consultation « Danger » au niveau du musée social où

la revue du même nom, reprend les textes des présentations de René et Raymond Danger, un à un. Ces textes ont eux aussi fait l'objet de transcription.

Pour indication, les inventaires de l'Ifa désormais consultables en ligne, permettent une visibilité plus grande des fonds qui sont pour l'essentiel des archives d'architectes, urbanistes, ingénieurs ayant exercé au XXe siècle. L'Ifa compile plus que des dossiers d'architecture, et surprend par sa conservation de masse de publications, de dossiers de concours, d'expertise et d'expositions (D. Peyceré, 2000).

La prévalence de la variable iconographique envisagée au lancement de nos investigations, comme une source en soi, ne doit pas occulter l'existence d'une masse considérable de sources écrites sans lesquelles la lecture des plans serait biaisée, incomplète ou carrément décontextualisée.

Bône au XIXe siècle : Travaux de transformations

A l'extrême est de l'Algérie, Bône se trouve sur la rive d'un golfe largement ouvert. Les monts de l'Edough la protègent des vents dominants nord-ouest. Une petite plaine marécageuse la cerne à l'ouest. Au sud-ouest, la Seybouse est une vallée empruntée par les communications qui relient Bône à son arrière pays, à Guelma (ville secondaire) et à Constantine (capitale de la région est), par des liaisons « qui permettent à l'agglomération côtière de drainer, outre les produits de la basse et moyenne Seybouse, [...] les produits miniers du Kouif, de l'Ouenza et du Boukhadra, des ovins, de l'alfa de la région de Tébessa » (L. Travers, 1955 : 499). La mer Méditerranée la limite à l'est et au sud-est.

« On s'accorde pour placer au XIe siècle sa fondation, mais la vocation urbaine s'était affirmée dès l'antiquité, et Bouna el Haditha (nouvelle Bouna) succédait à Hippone, elle-même héritière d'un passé phénicien et sans doute égéo-crétois » (L. Travers, 1955 : 498).

Cantonnée dans ses remparts et perchée sur une butte, Bône occupait une excellente position de défense contre les invasions venant de la mer ou de l'intérieur, à l'exemple de celle hilalienne mais était surtout en altitude par rapport à la zone marécageuse qui la cernait à l'ouest. Une falaise abrupte la séparait du rivage est tandis qu'elle s'achevait au sud-est, en pente douce sur une plage d'échouage gardée par le fort Cigogne.

Aujourd'hui quatrième ville, deuxième port au sortir de la colonisation, Bône était considérée comme place de second degré par le génie qui en dressa l'essentiel des projets durant les premières décennies (1832-1870). La mise en place de la « ville coloniale » s'est d'abord faite à l'intérieur des remparts au prix du démantèlement de l'ancien tissu.

Il ne reste de l'ancien noyau bônois caractérisé par la densité du bâti et par la complexité des réseaux de rues, que quelques traces insignifiantes. De sérieux bouleversements du tissu urbain se sont produits dès les premières années de la colonisation française : régularisée, la place centrale devient une place d'armes² (figure 1) ; redressées, les rues principales qui mènent de cette place aux portes de la ville prennent plus d'importance et partagent ainsi le territoire de la ville en quatre secteurs distincts. A partir des toutes premières dispositions instituées en Algérie, des plans ont été dressés par les ingénieurs du génie³. Très peu de travaux font cas de la transposition des dispositions réglementaires de la métropole vers l'Algérie (S. Benkada, 2004 : 146 ; Z. Hakimi, 2011 : 64).

Figure 1 : Place d'armes de Bône



Source : carte postale, collection privée

C'est de cette manière qu'en 1833, Bône s'est dotée de son premier « plan d'alignement des principales rues »⁴, plan que signent, Urtin capitaine chef du génie et Lambert, ingénieur des ponts et chaussées. Ce document fut le premier de la série des plans d'alignement et le premier également de la longue lignée des projets pour Bône. Il offre le double avantage de représenter la ville dans sa totalité et de relever les limites des îlots avec précision ; ce qui lui a valu d'être le plan de base de tous les travaux qui suivirent, y compris le plan cadastral.

L'ensemble du tissu ancien deviendra par ce plan, invariablement plus aligné et plus aéré qu'auparavant. Le renouvellement rapide des façades de maisons anciennes, point de départ

² En plus d'être un élément fort dans le site, la place d'armes continue à nos jours, de caractériser le vieux tissu : par extension, la population dit « place d'armes » pour désigner la vieille ville.

³ Il s'agit des arrêtés du 8 octobre 1832, portant règlement général de voirie et celui du 8 mai 1833 instituant des conseils de voiries pour Alger, Oran et Bône.

⁴ Sous série IH 851, Archives du service historique de l'armée de terre (SHAT), Centre historique de la défense (CHD), Vincennes, Paris.

de ce principe d'alignement, a été appliquée à la lettre. Le paysage des façades qui bordent les alignements fait de Bône une ville d'aspect tout à fait classique. Ce plan global et complet, réussit à être appliqué alors qu'en métropole, la politique des alignements débouche sur des échecs.

Ainsi mis au service de la cause coloniale, le génie militaire dresse une série de cartes qui toutes révèlent Bône selon différentes échelles : des cartes de Bône dans son site, cartes de reconnaissance, ou encore des plans pour en révéler la structure interne, laquelle structure a été remaniée.

Le génie et l'aménagement possèdent une histoire commune, répétée de ville en ville, connue pour ses cycles de démolitions-restructurations (X. Malverti, 1994). Parallèlement aux transformations du vieux tissu, l'assainissement de la petite plaine a difficilement été obtenu au bout d'un siècle de travaux de creusement de canaux (exutoire et central), comblement sur dérivation de la Boudjimah dans la Seybouse⁵.

La mise en plans de Bône est ainsi longtemps demeurée le domaine réservé des ingénieurs du génie militaire mais à l'occasion de projets spécifiques, tel que le port, l'apport déterminant des ingénieurs des ponts et chaussées déjoue ce pouvoir.

Deux catégories d'aménagement se dégagent des consultations d'archives : les projets de fortifications et ceux du port, pendant que d'autres projets sont dressés pour des travaux de différentes envergures : ouvertures de rues et de portes, réfections des remparts, réaménagement de bâtiments pour loger les troupes armées, transformation de la mosquée principale « Abou Marouane » en hôpital militaire, pavage des rues principales ...

Attaché à la difficulté d'arrêter un tracé définitif, l'itinéraire des fortifications de Bône est à l'origine de l'orientation donnée à la toute première extension de la ville. Autour de cette question, et dès les premières idées émises pour l'agrandissement de l'enceinte, en 1839⁶, les débats au sein des services du génie même et avec le ministre de la guerre ont duré jusqu'en 1853, date à laquelle un projet fut enfin retenu. Ce projet doublait la surface de la ville mais les estimations des besoins « semblent alors exagérées »⁷ : en 1861, 32 maisons seulement occupaient la limité non aedificandi des remparts, selon l'estimation de Lucette Travers (L. Travers, 1958 : 500). Atteindre le canal exutoire à l'ouest et la casbah au nord, relier ensuite

⁵ Sous série 1H 851, 1VH 390, Archives du SHAT, CHD, Vincennes, Paris & M. A. Lieussou, 1850, Etudes sur les ports de l'Algérie, éditions P. Dupont, Paris.

⁶ Sous séries 1VH 383, Archives du SHAT ...

⁷ Sous séries 1VH 2155, Archives du SHAT ...

les deux limites par une large zone de servitudes, voici en quoi se résume le tracé de la nouvelle enceinte.

Aux nécessités de la sécurité, s'ajoute l'enjeu de tout un territoire à délimiter pour les besoins d'extension de la ville. La mise en forme des fortifications et la mise en plan d'alignement ont depuis ce moment évolué conjointement.

En contact immédiat, Bône et son port ont évolué de concert jusqu'à la date de 1885 où a été déterminée l'extension du port indépendamment de la ville, sur un terre plein gagné sur la mer. Le quartier maritime de l'avant port vit ainsi le jour selon un système de comblement, par la construction de nouveaux quais, et par le lotissement des surfaces ainsi gagnées, ainsi que par l'ouverture d'une darse désormais désignée de grande darse. Ce franchissement a eu pour incidence immédiate la naissance d'une périphérie distincte de Bône au plan du fonctionnement et de la forme.

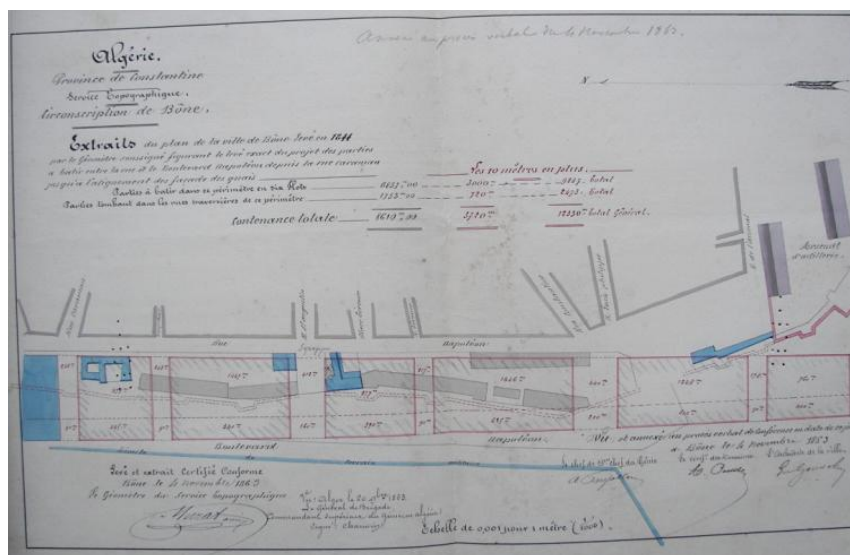
L'ensemble « port et fortifications » a joué comme un cadre à l'intérieur duquel la composition avait du mal à être arrêtée. Avant celui de Gonssolin, différents plans d'alignement produits successivement par Dupin, architecte voyer, ensuite par la commission des alignements elle-même, ont du tour à tour s'adapter aux exigences du génie et de la ville.

Avant le plan de Gonssolin, la formation du Cours⁸, cette esplanade qui sépare le vieux tissu du nouveau, doit beaucoup à l'opération de lotissement réalisée sous la mairie Lacombe. En place et lieu des vieux remparts dans leur tronçon ouest, une série d'immeubles de rapports voit le jour sur des « terrains remis par le génie aux domaines pour être cédés à la commune »⁹ (figure 2).

⁸ En plus de son cycle de formation, le Cours, esplanade emblématique de la ville de Bône, connaît des changements de noms qui peuvent prêter à confusion : Cours impérial, ensuite Napoléon, National à partir du 4 septembre 1870, il devient Cours Bertagna, du nom d'un des maires de la ville.

⁹ Sous séries 1VH 388, Archives du SHAT ...

Figure 2 : plan des lots obtenus de la cession des terrains du vieux rempart
 (Levé exact des parties à bâtir entre la rue et le boulevard Napoléon, Bône le 4 novembre
 1863 ; signé par le géomètre du service topographique de Constantine)



Source : 1VH 388 ; Archives du Service historique de l'armée de terre (SHAT) ; Vincennes

Ainsi, ce qui n'était au départ qu'une opération de spéculation sur une partie du foncier militaire, est devenu un projet d'aménagement des plus déterminants pour Bône qui vit pour la première fois de son histoire coloniale, l'éclosion d'une série d'immeubles de rapports aux déterminants esthétiques et formels classiques.

L'ensemble « vieille ville, Cours, nouvelle ville » représente depuis ce moment un pôle à partir duquel Bône projette ses extensions (figure 3).

Figure 3 : vieille ville, Cours, nouvelle ville

(À l'origine, plan annexé au rapport du chef du génie sur le plan d'alignement)



Source : GGA ; 7N1 ; Archives nationales d'outre mer (ANOM) ; Aix en Provence

De droite à gauche : la vieille ville ; cours impérial ; tissu nouveau issu du plan d'alignement de Gonsolin de 1855. Le tout enserré dans la nouvelle enceinte.

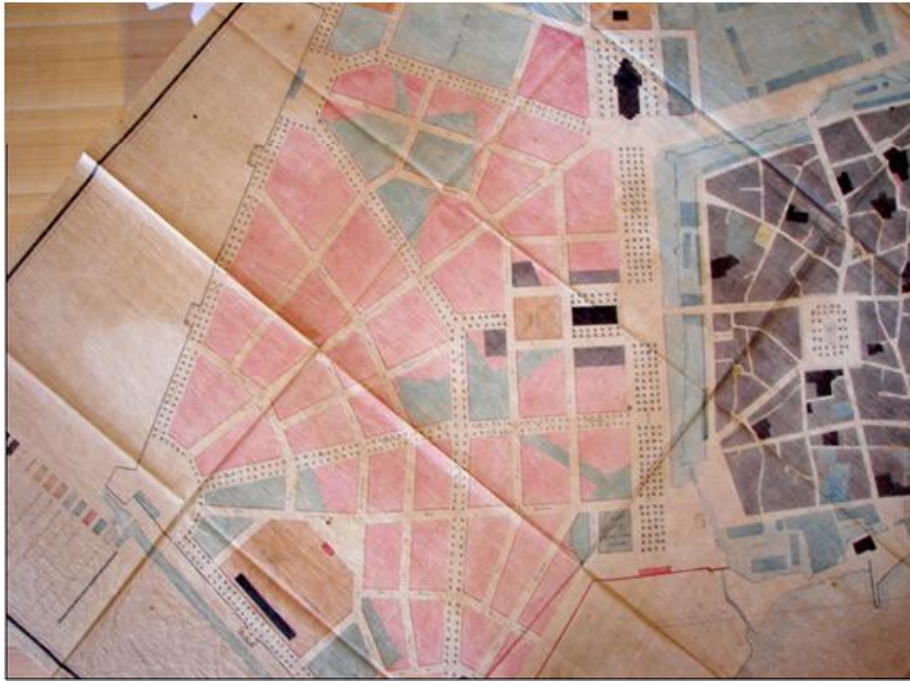
Projets et plans pour Bône

Comment s'est opérée cette pensée en plan qui mêle alignement et agrandissement ? Le plan Gonsolin représente un moment fondateur car par la réalisation de ce plan, la ville coloniale a véritablement pu prendre corps.

- Alignement pour l'extension 1855

En affinant les détails de son plan, Gonsolin fait la proposition qu'illustre la figure 4. Dans ce cas précis, l'objet du plan se trouve transformé par le rajout du volet « extension » qu'il suggère et qui lui a même fourni sa raison d'être. Il préfigure ainsi au PAEE, plan et procédure nés plusieurs décennies après, pour répondre à la thématique de l'extension des villes de façon rationnelle.

Figure 4 : Plan de distribution, d'alignements et de nivellements de la ville de Bône de
Gonssolin 1855, partie de la nouvelle ville



Source : GGA ; F80 2026 ; ANOM ; Aix en Provence

Dans les alignements neufs, trois dispositions sont instruites au plan¹⁰. Elles concernent la voirie et les places publiques, les marchés et les édifices publics, ensuite les terrains dans leur assainissement et leurs servitudes, ces servitudes sont en grande partie militaires. La réglementation de la voirie s'attache surtout à définir les limites des rapports entre les largeurs des rues et les hauteurs du bâti qui les bordent. Les mêmes rues sont ensuite classées en ordre de grandeur et selon leur rôle dans la structure de la ville « nouvelle » (encadré 1).

¹⁰ Dossier d'alignement, archives du Cnaom, GGA, 7N1, Aix en Provence, France.

Encadré 1 : Conditions données par la commission des alignements

Nouveaux quartiers

Ouverture de rues et places publiques

Alignements

La commission n'a pu déterminer les alignements et les nivellements que de la partie de la nouvelle ville dont le périmètre se trouve définitivement arrêté par la décision de S. E. Mr le ministre de la guerre en date du 18 Mai 1852. [...] sur une surface approximative de 150 000 mètres carrés, dont le tiers environ est occupé par des rues, places et avenues.

Dans la pensée que les nouveaux murs une fois construits, ceux de l'ancienne ville disparaîtront tout naturellement, elle a cru devoir dès à présent relier les deux villes par des prolongements de rues,

En conséquence et pour apporter dans les alignements et la division des terrains le plus de régularité possible, elle a tracé du sud au nord et sur le nouveau plan, huit voies, parallèles à la rue Napoléon, et qu'elle a coupées de l'est à l'ouest et à angle droit par six autres rues transversales, à l'exception de celle des remparts qui suit forcément le contour de la nouvelle enceinte.

Source : GGA ; 7N1 ; ANOM, Aix en Provence

Avant d'être une composition géométrique réussie, le plan réussit une sorte de compromis entre diverses visions, voici un des atouts de sa conception.

Puisant aux sources de la tradition française, Gonssolin associe sur son plan plusieurs paramètres. Trois d'entre eux nous semblent déterminer la forme urbaine : les tracés et les dispositions des parties en rapport avec le tout, les fronts bâtis et leur rapport au Cours impérial, et enfin le parcellaire.

Le premier élément qui fait compromis est du au respect fait aux anciennes trames (anciennes places et caravansérails), sur le plan. Elles sont représentées en fond de carte. Le raccordement entre les principaux tracés et les fortifications donne lieu à l'ouverture de portes, Randon ouvre vers les monts de l'Edough, Karezas vers les plaines bônoises, Hippone vers les routes de Guelma et Constantine.

La rencontre entre tracé orthogonal donnant sur le Cours et tracé rayonnant vers la porte des Karezas représente le deuxième point relevé sur le plan aussi. Ces deux systèmes se rencontrent au niveau de la rue Bugeaud qui elle aussi reprend le modelé d'un ancien chemin qu'elle régularise.

La parenté du plan Gonssolin avec le concept d'Hausmann et qui se vérifie par la forme donnée à la nouvelle ville, vaut à l'architecte le titre d'Hausmann d'Algérie¹¹.

Cependant, ce modèle d'esthétique urbaine savante et planifiée a été confronté à l'opposition du génie pour différents points. C'est l'idée de l'arasement de l'ancienne enceinte, pourtant obtenue après, qui a reçu le plus de résistance. Viendront par la suite les points qui relevaient l'alignement du plan à l'arête ouest du port et la construction du magasin à poudre dans la nouvelle ville.

En dressant son rapport sur le plan d'alignement et de nivellement de Bône, Le 27 Avril 1858, trois années après, le commandant supérieur du génie souligne les points essentiels à retenir pour être pris en considération par la commission locale des alignements : « Dans la révision des alignements de la nouvelle ville, la commission a tenu compte du tracé adopté en dernier lieu par le ministre pour les fronts de l'enceinte du côté de terre. [...] Les alignements proposés ne s'accordent pas avec le tracé du quai qui a été fixé ultérieurement d'une manière définitive par décision ministérielle du 24 Février 1858, rendue sur l'avis du conseil de gouvernement, car cette décision porte que l'arête saillante du quai de la darse sera parallèle à la façade sud du moulin Labaille et que la largeur de ce quai sera de 56 mètres, dont 15 mètres pour la rue militaire, 1 mètre pour l'emplacement du mur défensif et 40 mètres pour le quai proprement dit de la darse ».

Le chef du génie dans son rapport du 15 Juillet 1857 et le directeur des fortifications, dans son avis du 4 Août suivant, s'accordent à dire qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à la protestation du conseil municipal contre l'existence d'un magasin à poudre dans l'enceinte de la nouvelle ville.

Au-delà de cette question de construction ou non d'un magasin à poudre, surgissent des enjeux de pouvoir entre le génie et la ville : « A Bône, pas plus que dans les autres places de l'Algérie et de France, l'autorité civile ne doit être consultée sur la convenance du choix de l'emplacement des magasins à poudre ; les questions de cette nature ne peuvent en effet, être soumises à la critique (comme dit Mr le préfet) de l'administration civile. Si cette administration est gardienne des intérêts des populations, le ministre de la guerre, lui, est

¹¹ Henri Narbonne, maire de Bône, dresse de Gonssolin, le profil élogieux dont voici un extrait : « Gonssolin, père de l'esthétique bônoise, notre Hausmann d'Algérie, futur transformateur de notre ville et gardien de sa beauté. M. Gonssolin qui médite de prolonger le cours Bertagna jusqu'à la voie lactée, en passant par la cannebière, M. Gonssolin dieu de la ligne droite, et de la courbe et de la perspective [...] », H. Narbonne, Journal de l'Action bônoise, 18 Juillet 1909, p. 1.

chargé de sauvegarder les intérêts de la défense, qui sont d'une importance générale et par conséquent bien autrement graves que ceux de telle ou telle municipalité »¹².

Et de poursuivre : « Quant à nous, tout en cherchant à ménager et à satisfaire, autant que de raison, les intérêts des populations, nous ne laisserons se soumettre à la discussion et à la critique officielle des administrations municipales, ni les emplacements des magasins à poudre, ni le tracé des fortifications ».

- **Aménagement et extension (PAEE) 1932-33**

Les conditions de mise en plans

En 1932, l'unité du centre de Bône issu du plan Gonssolin telle qu'elle a été voulue par l'architecte (figure 5), en a fait comme une unité de base pour la conception du PAEE de Danger.

Figure 5 : Bône en 1932



Source : Fonds d'archives Danger frères et fils, Société des plans régulateurs de villes, Archives de l'IFA / 116 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine).

Entre les deux dates que nous avons retenues, 1855 et 1932, Bône s'est métamorphosée. L'enceinte a été déclassée, partiellement démolie, le foncier enfin libéré, le port s'est étendu

¹² Alger, le 27 Août 1858, Le général de brigade, commandant supérieur du génie en Algérie, Sous série 1VH 2155, extrait du rapport du Ministre de la guerre, Archives du SHAT

sur des terrains gagnés sur la mer, (quartier maritime au nord et terre plein Souleyre au sud), la population a dépassé le seuil de 68 000 personnes.

Au point de vue économique, Bône s'est considérablement développée du fait que le port est le débouché des phosphates de Tébessa et du minerai de fer de l'Ouenza et d'une zone agricole riche. Le trafic du port est passé de 700 000 tonnes en 1913 à 2 200 000 tonnes en 1929 (R. Lespes, 1930).

En plus d'avoir leurs physionomies propres, des quartiers nés de lotissements changent celle de la ville. Des quartiers résidentiels au nord faits de pavillons, le quartier de La colonne au nord-ouest constitué de maisons contiguës, des établissements d'« indigènes » au sud-ouest (Chancel, Auzas ...) souvent sous forme de baraques, tous offrent à la ville un paysage des plus composites.

Plusieurs dynamiques expliquent l'ampleur qu'a atteinte l'expansion du territoire de la ville. La dynamique qu'opère la libération du foncier du joug du génie, provoque une expansion des lotissements telle qu'elle nécessite à elle seule un travail et un investissement particuliers. Il convient de souligner néanmoins le poids du foncier sur les choix d'aménagement. Après de lourdes opérations d'affermages du foncier militaire, ce dernier et par une suite de classements par la modalité de « polygones exceptionnels » passe aux mains de particuliers après avoir été versés dans les domaines de l'état. Autour de la ville, d'immenses parcelles hier encore frappées de servitude, sont offertes à la spéculation foncière telle que celle citée plus haut. Retenons aussi combien de surfaces gagnées sur la mer, sur la plaine et les marécages, sur les hauteurs et les forêts, ont été urbanisées par ce moyen. Les lotissements de la société du Patrimoine coopératif bônois (PCB) où s'est établie une population de fonctionnaires en nette croissance en sont un témoignage¹³ (figure 6).

Figure 6 : Lotissements en cours (1932) dans les quartiers nord

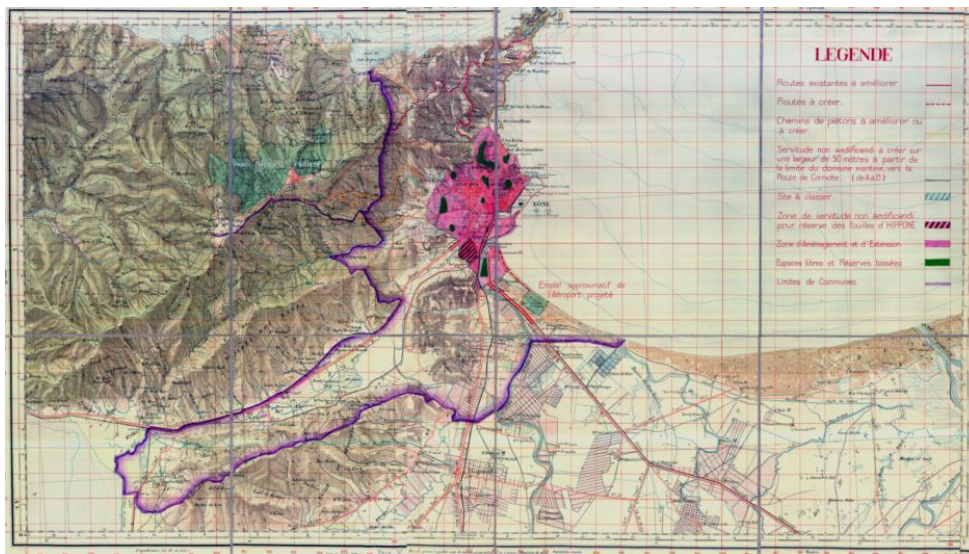


Source : Fonds d'archives Danger frères et fils, Archives de l'IFA

¹³ Plaisance : 113000 m² ; Azur : 62000m² ; Les crêtes : 61000m² ; Bellevue : 57000m² ; Frais vallon : 63000m² ; Les palmiers : 24000m² ; Beauséjour : 27000m² ; Etoile : 23000m² ; Santons : 27000m². Archives locales, non classées.

Tous ces aménagements partiels ne sont portés par aucun plan d'ensemble. Cela explique l'intérêt de se pencher sur le PAEE qui est depuis le plan Gonsolin, le seul à avoir embrassé la totalité du territoire de Bône et au-delà. De plus, le PAEE représente un des moments fondateurs du rapport de Bône à sa région. Cadre spatial et administratif du PAEE, les limites de la commune en représentent aussi le premier énoncé (figure 7).

Figure 7 : Périmètres de la commune de Bône, de son PAEE et des voies touristiques 1932



Source : Fonds d'archives Danger frères et fils, Archives de l'IFA

Ce que disent le PAEE et ses urbanistes

Le dossier du PAEE de Bône dont la consistance en sous séries A, B, C, D selon l'ordre de classement adopté par l'IFA, se présente ainsi : « A » Plans topographiques, au 1/50 000, au 1/5 000, et au 1/2 000 ; « B » Plans régulateurs, des voies touristiques projetées, d'extension au 1/5 000 (figure 8) et d'aménagement au 1/2 000. Des études diverses (corniche Santons, boulevard des Remparts, extrémité Cours, cité indigène). Le programme d'assainissement est une planche à part. « C » Programme & règlements : rapport d'enquête, mémoire justificatif, règlement d'hygiène, règlement de voirie, description des servitudes générales, projet d'arrêté du maire. « D » Pièces de la procédure administrative, délibération du conseil municipal, résultat de l'enquête, avis des commissions, divers. A ce niveau, la complexité de la procédure illustre parfaitement la différence entre le PAEE et les modalités de plans antérieurs.

Figure 8 : Le plan d'extension de Bône



Source : Fonds d'archives Danger frères et fils, Archives de l'IFA

Le plan Danger prolonge celui de Gonsolin par la prégnance de l'art des tracés urbains dont la visibilité ne peut être contestée. La continuité entre les deux structures physiques est également prégnante. Sauf que l'étendue du PAEE qui englobe toutes les extensions existantes, devenues une réalité inéluctable, vient rappeler son statut d'outil de maîtrise du territoire et de son devenir. L'ordre numérique donné aux échelles des planches n'est visiblement pas la seule marque de respect du « jeu d'échelles », enjeu fondamental pour la doctrine urbanistique. Le centre de Bône (unité de base), les extensions, le PAEE, la commune, illustrent comment l'équipe Danger s'est représentée les emboitements des espaces de Bône. L'apport de l'équipe Danger pour Bône se résume ainsi en quelques points essentiels :

Maintenir l'équilibre trouvé en place : « Le quartier du commerce doit se développer près de la gare centrale dont les abords seront tout particulièrement aménagés » (Raymond Danger,

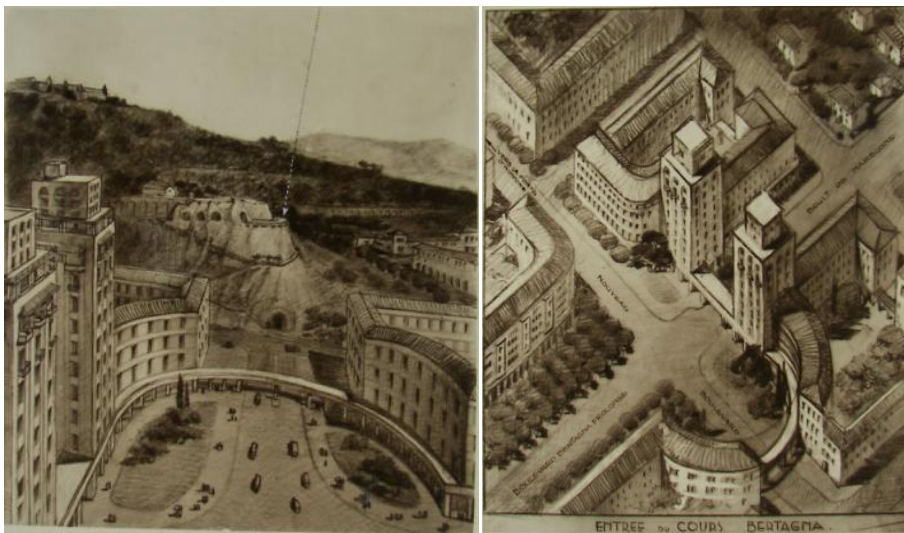
1933 : 20). Notons qu'il s'agit là d'aménagements déjà exécutés avant la venue de l'équipe Danger.

Favoriser la résidence sur les hauteurs car la salubrité et l'habitation semblent y avoir trouvé leurs terrains de prédilection : « Les quartiers de résidence et de plaisance sont situés sur les hauteurs nord de la ville qui dominent la plage de St-Cloud ; les points culminants de ces hauteurs sont réservés comme belvédères qui seront reliés entre eux par la promenade des crêtes » (R. Danger, 1933 : 20).

Assujettir l'aménagement au réseau viaire par : « Le plan d'aménagement qui prévoit l'élargissement des grandes voies d'accès à 40 mètres et un certain nombre de circuits concentriques devant relier les voies radiales. [...] On doit voir grand dans les prévisions de l'aménagement et de l'extension » (R. Danger, 1933 : 20).

Le fait remarquable dans l'articulation de l'esplanade du Cours avec le boulevard Narbonne qui la prolonge (figure 9), souligne la place de l'architecture dans l'intervention urbanistique de Danger qui prévoit à ce niveau : « L'artère principale du centre de la ville, le cours Bertagna, sera prolongé et autour de ce cours seront groupés le palais de justice, la poste, le collège de jeunes filles, la cathédrale ; un terrain a été réservé pour les établissements d'hygiène et d'assistance et pour une piscine » (R. Danger, 1933 : 20).

Figure 9 : le Cours, un cadre neuf



Source : Fonds d'archives Danger frères et fils, Archives de l'IFA

Greffée à la ville existante, la croisée « Danger »¹⁴ a lieu à la confluence de voies qui lui sont d'égale visibilité sur le plan. Les enjeux de cette mise en visibilité renvoient à différentes considérations esthétiques (René Danger, 1933 : 52, 77). La croisée accueille ici le programme d'un centre social : « [...] au centre des nouveaux quartiers populaires des centres sociaux, véritables foyers de civilisation, groupement d'écoles, dispensaires, terrains de jeux, bibliothèques, salles de conférences, en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie sociale » (René Danger, 1935 : 79). Cette nécessité préventive se joint ainsi au programme d'action du plan et se cristallise enfin sous forme d'un centre social, au milieu d'une croisée qui au final semble à elle seule résumer le plan Danger.

La confiance qu'avaient certains urbanistes dans l'action que peut exercer une organisation de l'espace sur les groupes d'individus aux quels elle s'adresse, en est aussi une explication. Au moment où Raymond Danger traitait la question bônoise « en cours » (Encadré 2), de son côté, René Danger portait un discours sans doute plus large. Complètement immergé dans les causes complexes des villes du levant¹⁵, il s'est emparé lui aussi de leurs problématiques esthétiques et historiques pour se retrouver au final dans une posture de défense de la cause de toutes les « villes coloniales », et pas que Bône. La posture de l'équipe Danger est-elle si simple à déchiffrer entre cette attitude conservatoire envers les villes d'Alep ou de Damas et une autre thérapeutique en direction des villes du Maghreb, Bône y compris ?

La cité indigène dans le PAEE de Bône

Il est vrai que sur le dessin du plan, la croisée ne laisse pas apparaître le reste de l'intervention de Danger. Simplement, la présentation que fait Raymond Danger au Musée social souligne les deux pôles d'action du plan : Plan d'aménagement, d'extension de Bône et cités indigènes en Algérie. Le dossier conservé à l'IFA renferme en effet le plan de la cité, un dessin d'une qualité remarquable avec une série de croquis de la mosquée, la place et la fontaine, éléments structurants de la cité. De cette manière, l'habilité des urbanistes Danger dans le maniement des échelles est mise au profit du programme (Figures 9, 10).

¹⁴ Telle une signature, l'ensemble des plans Danger comportent des croisées à bon emplacement (Bône, Constantine, Oran, Beyrouth ...)

¹⁵ René Danger constitue avec Ecochard et Jean Sauvaget, un groupe de connaisseurs des villes du Levant, c'est du moins ce que restitue la revue Urbanisme.

Figure 9 : plan de la cité indigène suggéré par l'équipe Danger

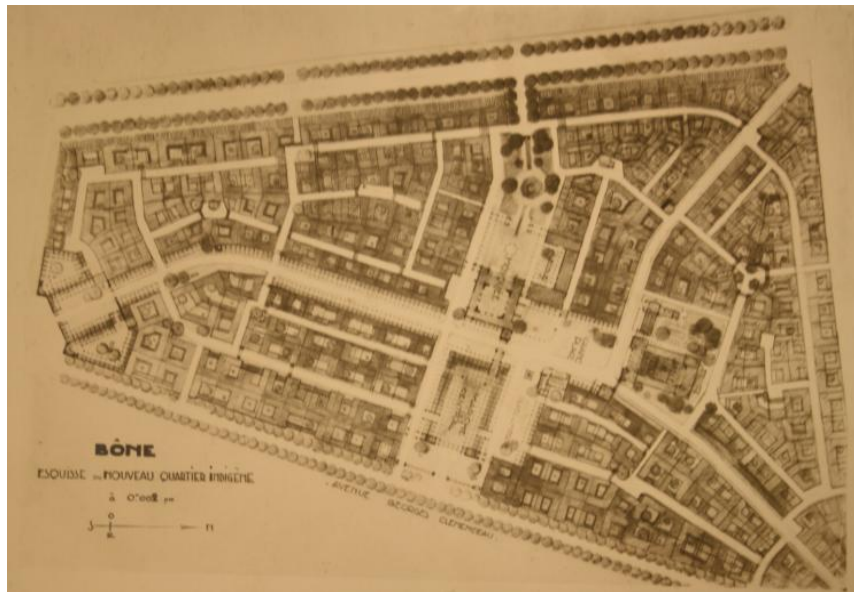
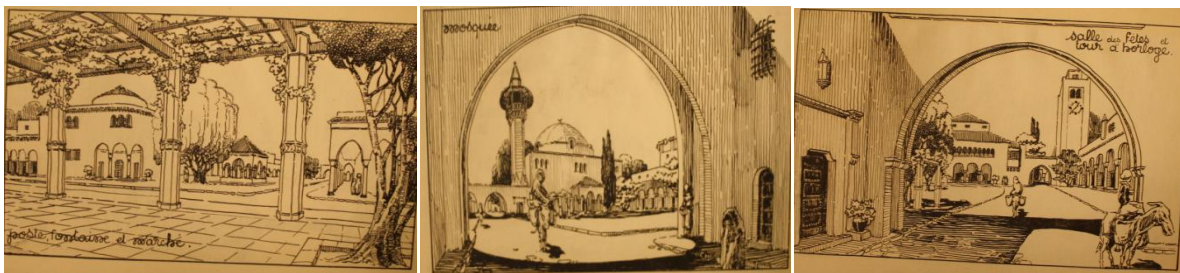


Figure 10 : croquis de la poste-fontaine-marché ; mosquée ; salle des fêtes



Source: Fonds Danger frères et fils, archives de l'IFA

La présence de ce programme est ainsi affirmée par Raymond Danger : « Une zone d'extension doit être aménagée dans la plaine basse après remblaiement et une grande cité indigène est prévue au sud de ce quartier » (Raymond Danger, 1933 : 20). Une problématique est soulevée d'emblée par le prolongement que suggère la présentation de Raymond Danger. Il ne s'est pas tenu à évoquer l'expérience bônoise mais il était bien question de « Cités indigènes en Algérie ». Ce prolongement mérite d'être questionné plus sérieusement, sans doute en examinant toute l'expérience algérienne de l'équipe Danger ou encore toutes les expériences de cités indigènes suggérées par d'autres urbanistes. Visiblement, l'émergence et l'ampleur de cette « question urbaine » ont, aux années 30, propulsé l'équipe Danger dans un nouvel engagement envers la ville et plus précisément, envers une de ses composante « la cité indigène » qu'il fallait enfin envisager. Sinon quel aura été l'intérêt pour l'équipe de plaider pour la généralisation des cités indigènes en Algérie ?

Thérèse Danger rappelle à chaque fois « ce sens social si nécessaire à l'urbaniste » et qui d'après elle renvoie à cette visée civilisationnelle qu'ont eu certains personnages porteurs du projet colonial : « Nous touchons en effet ici, à la question même de la colonisation et l'urbaniste doit arriver dans une ville coloniale avec le même idéal que nos grands colonisateurs, c'est-à-dire de faire œuvre de civilisation » (Thérèse Danger, 1935 : 81).

Encadré 2 : Conclusions de l'étude sanitaire présentée par Raymond Danger

Conclusions

Les conclusions que nous avons tirées d'une telle étude sanitaire, pour l'étude d'aménagement **en cours** de la ville de Bône et dont certaines peuvent selon nous s'appliquer à la plupart des villes d'Algérie, sont les suivantes :

1° Tendre d'une façon générale à favoriser la résidence sur les hauteurs qui dominent la ville, par la création de voies d'accès et par l'interdiction des lotissements dans les zones inondables, à moins du remblaiement du terrain à une cote supérieure à la cote d'inondation. Concurremment poursuivre et compléter les études d'ensemble déjà commencées, relatives à la régularisation des cours d'eau et à l'assèchement des plaines basses de la ville, qui sont à Bône, la cause principale du paludisme.

2° Prévoir dans les îlots insalubres de la vieille ville, des élargissements des voies ou des percées pour faire disparaître les taudis meurtriers et interdire formellement à l'habitation le marécage Choumarelle.

3° Créer dans un site salubre à proximité de la ville, *une ou plusieurs cités indigènes*, spécialement adaptées aux mœurs des indigènes :

- a) Pour éviter dans la mesure du possible pour les classes pauvres, la cohabitation dans un même quartier des deux populations indigènes et européennes ;
- b) Pour donner aux indigènes de modeste condition une habitation convenable et décongestionner par la même, la vieille ville surpeuplée ;
- c) Pour développer chez l'indigène la connaissance et le besoin de l'hygiène ;
- d) Enfin et en particulier, pour permettre l'évacuation totale du quartier de Béni-Ramasses et son remaniement.

Les conclusions qui précèdent n'apportent sans doute rien de nouveau et n'expriment pour la plupart, que des idées tombées en quelque sorte depuis longtemps dans le domaine public.

On nous excusera de les avoir rappelées, parce qu'elles sont encore bien souvent oubliées ou négligées dans la pratique et surtout parce que leur but, qui est l'abaissement de la mortalité, n'est rien de moins pour la France qu'une question de vie ou de mort.

Source : Raymond Danger, Etat de l'assainissement de la ville de Bône, revue urbanisme, 1935, n°38, p. 332.

Les membres de l'équipe Danger tiennent le même discours sur les quartiers insalubres, « trop peuplés et devront être supprimés », ceci est évident. Le discours le plus attaché au cas bônois tient au lien fait entre la question de la salubrité et celle de la population indigène. La salubrité et la condition des indigènes deviennent de ce fait un enjeu majeur pour le PAEE dont l'intitulé dit bien ce qui l'a motivé.

Le PAEE imposé au départ à l'agenda des maires, simplement comme cadre parce que le moment l'a exigé, adopte au final la cause bônoise et devient un plan de « croisée, centre

social, cité indigène ». C'est du moins ce qui est révélé par les écrits de l'équipe Danger dont nous disposons jusqu'à présent.

Par cette nouvelle expérience de planification et par la possibilité de sa diffusion, l'équipe Danger aura-t-elle enfin eu son apport à la doctrine urbanistique ? Dans une locution de remerciements, Georges Risler, ami de René Danger, et président de la section d'hygiène urbaine et rurale au musée social rappelle les liens étroits entre l'œuvre des urbanistes et le rôle qu'ils ont de faire apprécier la France : « Mr le président, après avoir remercié Mr Danger et félicité tout particulièrement sa collaboratrice, Melle Danger, se réjouit une fois de plus, de l'œuvre de nos urbanistes qui font apprécier la France dans le monde entier » (René Danger, 1932 : 108).

L'intérêt aura été pour Bône de réaffirmer par cette nouvelle expérience son statut de ville à assainir et à affranchir du poids de cette condition. L'intérêt aura été aussi de porter la vision Danger sur les cités indigènes vers d'autres échelles d'action.

Au-delà des échelles locales du plan, de ses seuils, ses zones et quartiers, ses réseaux et ses espaces publics, et au-delà de celles plus larges de son inscription dans une problématique visiblement spécifique aux villes d'Algérie, les enjeux des expériences de cette ampleur, car issues de la rencontre d'urbanistes aux profils complexes avec des terrains aux potentialités insoupçonnées (Bône comme leçon de cité indigène par exemple), marquent un temps particulier dans la double construction des villes coloniales et de la discipline de l'urbanisme.

Conclusion

Documents fondateurs, les deux plans examinés par cet article répondent aux impératifs d'extension de Bône mais à des moments différents, 1855 pour le premier et 1932-33 pour le second. Au départ de nos questionnements, les dessins des deux plans apparaissent comparables mais replacés dans leurs contextes respectifs, ils montrent les limites d'un tel rapprochement.

Pour dessiner leurs plans, les deux concepteurs se sont appuyés sur les données du site, ceci est une évidence, aiguillés en cela par la facilité de s'étendre sur la plaine : leurs tracés y ont trouvé de sérieuses possibilités d'expression. Les canons de la composition urbaine se vérifient dans les deux cas : croisées et diagonales, perspectives et échappées visuelles, cadres et fronts bâtis ... Mais le plan de Danger qui fait figure de schéma de structure, revêt une importance autrement plus déterminante car il coïncide avec le plan de circulation constitué de boulevards urbains, figure d'une monumentalité nouvelle. Par ces grands axes, le PAEE de Danger entend répondre à plusieurs impératifs à la fois mais globalement, ces boulevards sont

pour procéder à la canalisation du trafic automobile, orienter le découpage du terrain en zones et pas en parcelles et enfin offrir un visage aux extensions prévues.

Les deux plans sont faits à une échelle qui permet de veiller à ce que l'architecture des édifices prévus soit en conformité avec le cadre bâti d'ensemble. L'urbanisme serait-il encore en 1932, impensable sans une exigence esthétique architecturale.

Agrandir Bône en 1850, devait répondre tout à la fois aux impératifs de défense et aux « besoins civils ». Les édifices publics font l'essentiel du programme (hôtel de ville, théâtre, marchés, banques, caravansérail) et sont les éléments essentiels de la composition (Encadré 1). En 1932, la question cruciale de logements des populations les « moins favorisées » surgit faisant écho aux problèmes connus ailleurs au même moment. La réponse par un programme de « cité indigène » est à inscrire dans ce cadre. Le programme répond aussi au rôle de maîtrise qui fait la raison d'être des PAEE. Il a été intéressant de comprendre comment une « cité indigène » fait l'essentiel du discours de ses protagonistes René et Raymond Danger.

Alors que pour Gonssolin, père de l'haussmannisme bônois, l'enjeu était de dépasser toutes les luttes entre le génie et la ville pour enfin ménager à Bône une « vitrine » pour la présence française, l'équipe Danger portait une toute autre cause, autrement plus « humanitaire » et que le programme de la « cite indigène » illustre bien.

Sur la question de la salubrité et sur l'équipe Danger, la matière à explorer reste conséquente. Mais jusque là, nos observations nous ont fait voir cet élan collectif de l'équipe vers l'affirmation de la « mission civilisatrice » de l'urbaniste en terrain colonial. Ce nouvel enjeu professionnel met toute l'équipe Danger en posture de solidarité en matière de pratiques d'aménagement, d'argumentaire et de conception.

Sans ses parements, sans son esprit d'unité et d'harmonie, une ville n'a rien d'haussmannien et c'est sur quoi la conception de Gonssolin, architecte-artiste, a le plus misé, aidé en cela par la toute puissance des mairies. En 1932, dans l'esprit d'un développement plus rationnel de Bône, les implications esthétiques et fonctionnelles, enjeu crucial du PAEE, visent plutôt un aménagement où les pouvoirs publics sont supposés veiller à l'intérêt général contre l'action des particuliers et des acteurs privés.

Bibliographie :

Béguin François, 1983, Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950, Paris, Dunod, 170 p.

Belabed Sahraoui Badia, 2007, Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIXe siècle, *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, N° 35-36 : Constantine : une ville en mouvement, CRASC, pp 109-129.

Benkada Saddek, 2004, Savoirs militaires et modernité urbaine coloniale. Le rôle des ingénieurs du génie dans la transformation des villes algériennes : le cas d'Oran (1831- 1870), *revue Insaniyat*, N° 23-24, pp. 135-150.

Blais Hélène, 2010, Introduction : Un long moment colonial : pour une histoire de l'Algérie au XIXe siècle, *Revue d'histoire du XIXe siècle [En ligne]*, 41 | 2010, pp 7-24.

Çelik Zeynep, 1997, *Urban Forms and Colonial Confrontations : Algiers Under French Rule*, University of California Press, 245 p.

Darin Michaël, (S. D.), *Les grandes percées urbaines du XIXe siècle : quatre villes de province*.

Darin Michaël, 1996, *Alignement des rues*, Ecole d'architecture de Nantes.

Frey Jean Pierre, 2004, Figure et plans d'Oran 1931-1936 ou les années de tous les Danger, *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 8° année, n° 23-24, Oran, une ville d'Algérie, CRASC, pp. 111-134.

Hakimi Zohra, 2005, Le développement de « l'urbanisme de plan » à Alger durant la période coloniale, Hélène Vacher (Dir.), *Villes coloniales aux XIXe-XXe siècles : d'un sujet d'action à un objet d'histoire. Algérie, Maroc, Libye et Iran. Essais et guide bibliographique*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 59-81.

Hakimi Zohra, 2011, *Alger. Politiques urbaines, 1846-1958*, éditions Bouchène, 258p.

Laisney François, 2002, Les plans d'alignement de villes (1807-1819), une loi mal appliquée. *Villes françaises au XIXe siècle, Aménagement, extension et embellissement*, (Dir.) Lambert Bresson Michèle et Térade Annie, éditions recherches, Ipraus, pp 15-27.

Malverti Xavier, 1994, Les officiers du génie et le dessin des villes en Algérie (1830-1870), Volait, M., Bruant, C., Leprun, S. (Dir), *Figures de l'orientalisme en architecture*, *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, N° 73/74, pp. 229-244.

Oulebsir Nabila, 2000, *La construction du patrimoine en Algérie de la conquête au centenaire (1830-1930)*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2 vol.

Oulebsir Nabila, Cohen Jean Louis et Kanoun Youcef (Dir), 2003, *Alger : paysage urbain et architectures, 1800-2000*, éditions Besançon, France : De l'Imprimeur, 346p.

Oulebsir Nabila, 2004, Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, Maison des sciences de l'homme, Paris.

Peyceré David, 2000, Accessibilité et diffusion. La recherche, les expositions, Manuel de traitement des archives d'architecture XIXe-XXe siècles, conseil international des archives, section des archives d'architecture, pp 119-132.

Pinon Pierre, 1996, Les plans d'alignement comme source cartographique, Bulletin du Comité français de cartographie, n° 148, Histoire de la cartographie, pp. 79-87.

Pinon Pierre, 2012, De l'urbanisme « à la française » à l'histoire des formes urbaines, Formes et échelles des compositions urbaines (éditions électroniques), 137^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Tours.

Prochaska David, 2004, Making Algeria French, colonialism in Bône 1870-1920, Cambridge University Press, 352 P.

Rivet Daniel, 1992, Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement, Vingtième Siècle, Revue d'histoire, N°33, pp. 127-138.

Saidouni Maouia, 1995, Rapports de force dans l'urbanisme colonial algérois, 1855-1935, thèse de doctorat sous la direction de S. Yerasimos, Université de Paris 8, 1662 p.

Saunier Pierre Yves et Claude Viviane, 1999, L'urbanisme au début du siècle. De la réforme urbaine à la compétence technique, revue vingtième siècle, n°64, pp 25-40.

Travers Lucette, 1958, Bône. La formation de la ville et les facteurs de son évolution, Annales de géographie, Vol. 67, N° 364, pp 498-520.

Vacher Hélène, 2000, L'École supérieure de topographie et le géomètre urbain (1900-1939), les débuts de l'enseignement technique de l'aménagement, Les Annales de la recherche urbaine, n° 88, pp. 121-129.

Verdeil Eric, 2010, Beyrouth et ses urbanistes. Une ville en plans (1946-1975), Beyrouth, Presse de l'Ifpo, 400 p.

Volait Mercedes, Bruant Catherine, Leprun Sylviane, (Dir), 1994, Figures de l'orientalisme en architecture, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, N° 73-74.

Volait Mercedes, 2005, Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée, Institut national du Patrimoine, Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française, Somogy, pp.115-124.

Sources et textes de références

Archives nationales d'outre mer, Ex Cnaom, Gouvernement général d'Algérie, Boites : L 63, 7N1, F80 2026

Archives du service historique de l'armée de terre (SHAT), centre historique de la défense, Vincennes, Paris, 1H 851, 1VH 387, 1VJ

Archives de l'Institut français d'architecture (IFA) Fonds d'archives Danger frères et fils, Société des plans régulateurs de villes, 116 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XXe siècle, 116 IFA 1 à 7/boîtes de documents.

Bardet Gaston, 1934, Naissance de l'urbanisme, la revue Urbanisme, n° 28, juillet-septembre 1934, pp 232-233.

Danger Raymond, 1929, Levé de plans de villes, in Compte-rendu de la 53e session de l'Association française pour l'avancement des sciences, Le Havre.

Danger Raymond, 1932, Le plan d'aménagement et d'extension de la ville de Bône et les cités indigènes en Algérie, Revue Le Musée social, Janvier 1933, travaux des sections d'hygiène urbaine et rurale et de prévoyance sociale, séance du 29 avril 1932, pp 19-20.

Danger Raymond, 1935, Etat de l'assainissement de Bône, revue urbanisme N° 38, pp 330-333.

Danger René, 1933, Cours d'urbanisme, Ed. Eyrolles, 358p.

Danger René, 1937, L'urbanisme en Syrie, revue Urbanisme, N° 55, éd. Eyrolles, 63 P.

Danger Thérèse, 1935, Les enquêtes, l'hygiène et les œuvres sociales dans l'urbanisme colonial, revue urbanisme N° 33, pp 79-81.

Franque André, 1844, Lois de l'Algérie, du 5 juillet 1830 (occupation d'Alger) au 1er janvier 1841, éd. J. Corréard (Paris), monographie imprimée, Vol. (32-520 p).

Halbwachs Maurice, 1920, les plans d'extension et d'aménagement de Paris avant le XIXe siècle, Revue la vie urbaine, Paris, France, pp 3-28.

Lespes René, 1930, Alger, étude de géographie et d'histoire urbaines, Thèse pour le doctorat, Université de Paris Sorbonne, F. Alcan, 860 p.

Lespes René, 1930, Bône, port minier, Alger, Jules Carbonel.

Lespes René, 1938, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines, édition inconnue.

Monsarrat Gaston, 1932, Plans de villes. L'urbanisme pratique. revue Urbanisme N°1, pp 26-27.

Monsarrat Gaston, 1935, L'organisation administrative française et la législation urbaine aux colonies, revue urbanisme N° 38, pp 312-317.

Narbonne Henri, 1909, Réponse du Maire Narbonne à Mr Marchis, Action bônoise, journal républicain radical, 18 Juillet 1909, première année, N° 22.

Revue Urbanisme, revue mensuelle de l'urbanisme français, parue depuis 1932, ses anciens numéros sont accessibles en ligne sur le site de la Bibliothèque nationale de France : Gallica.

Royer Jean, 1932a, (Dir.), L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux. Communications et rapports du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale, réunis et présentés par Jean Royer, Préface de M. le Maréchal Lyautey, éditions Delayance : Paris, Editions d'urbanisme.

Royer Jean, 1932b, D'un congrès à l'autre, Revue urbanisme, N° 3, page IX.

*